



COMPTES CONSOLIDES

30 Juin 2016

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	8
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS	8
2. FAITS MARQUANTS.....	8
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	11
5. REFINANCEMENT	13
6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES	13
7. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	14

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - En millions d'euros	Notes	06/2016	12/2015
Caisse et Banques centrales		843	1 937
Instruments dérivés	2	242	374
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	756	643
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	1 060	851
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	35 068	31 579
Créances d'impôts courants	7	20	21
Créances d'impôts différés	7	87	105
Créances fiscales hors impôts courants	7	298	189
Comptes de régularisation et actifs divers	7	756	623
Participations dans les entreprises associées et coentreprises		79	72
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	652	558
Immobilisations corporelles et incorporelles		30	28
Ecarts d'acquisition		87	93
TOTAL ACTIF		39 978	37 073

PASSIF - En millions d'euros	Notes	06/2016	12/2015
Banques centrales	8.1	1 500	1 501
Instruments dérivés	2	95	68
Dettes envers les établissements de crédit	8.2	1 767	1 433
Dettes envers la clientèle	8.3	12 648	10 933
Dettes représentées par un titre	8.4	18 033	17 534
Dettes d'impôts courants	9	88	79
Dettes d'impôts différés	9	287	324
Dettes fiscales hors impôts courants	9	8	20
Comptes de régularisation et passifs divers	9	1 344	1 274
Provisions	10	139	112
Provisions techniques des contrats d'assurance	10	322	288
Dettes subordonnées	12	12	12
Capitaux propres		3 735	3 495
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		3 723	3 482
Capital souscrit et réserves liées		814	814
Réserves consolidées et autres		2 834	2 295
Gains ou pertes latents		(200)	(166)
Résultat de l'exercice		275	539
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		12	13
TOTAL PASSIF		39 978	37 073

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	06/2016	06/2015 Retraité*	12/2015
Intérêts et produits assimilés	18	900	952	1 878
Intérêts et charges assimilées	19	(378)	(446)	(861)
Commissions (Produits)		12	11	23
Commissions (Charges)		(8)	(6)	(14)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		(3)		(6)
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres		2		1
Produits des autres activités	20	518	483	959
Charges des autres activités	20	(345)	(319)	(618)
PRODUIT NET BANCAIRE		698	675	1 362
Charges générales d'exploitation	21	(221)	(209)	(423)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(3)	(3)	(6)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		474	463	933
Coût du risque	22	(47)	(42)	(93)
RESULTAT D'EXPLOITATION		427	421	840
Part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises		4	2	4
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés				
RESULTAT AVANT IMPOTS		431	423	844
Impôts sur les bénéfices	23	(146)	(160)	(271)
RESULTAT NET		285	263	573
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		10	16	34
Dont part des actionnaires de la société mère		275	247	539
Résultat net par action (1) et en euros		275,01	247,46	538,62
Résultat net dilué par action et en euros		275,01	247,46	538,62

(1) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

(*) Les comptes de juin 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 3.D

ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	06/2016	06/2015 Retraité*	12/2015
RESULTAT NET	285	263	573
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieur à l'emploi	(4)	2	3
<i>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>(4)</i>	<i>2</i>	<i>3</i>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(26)	6	7
Différences de conversion	(12)	46	(55)
<i>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>(38)</i>	<i>52</i>	<i>(48)</i>
Autres éléments du résultat global	(42)	54	(45)
RESULTAT GLOBAL	243	317	528
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	2	18	39
Dont part des actionnaires de la société mère	241	299	489

(* Les comptes de juin 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 3.D

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Réserves consolidées (3)	Ecarts de conversion (3)	Gains ou pertes latents ou différés (4)	Résultat net (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère)	Capitaux propres (Part des part. ne donnant pas le contrôle)	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2014*	100	714	2 023	(112)	(4)	417	3 138	13	3 151
Affectation du résultat de l'exercice précédent			417			(417)			
Retraitement des capitaux propres d'ouverture			4				4		4
Capitaux propres au 1 janvier 2015*	100	714	2 444	(112)	(4)		3 142	13	3 155
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					4		4	2	6
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					2		2		2
Différences de conversion				46			46		46
Résultat de la période avant affectation						247	247	16	263
Résultat global de la période				46	6	247	299	18	317
Distribution de la période			(150)				(150)	(14)	(164)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle								(4)	(4)
Capitaux propres au 30 juin 2015*	100	714	2 294	(66)	2	247	3 291	13	3 304
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					(1)		(1)	2	1
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					1		1		1
Différences de conversion				(102)			(102)	1	(101)
Résultat de la période avant affectation						292	292	18	310
Résultat global de la période				(102)		292	190	21	211
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			1				1	(1)	(0)
Distribution de la période								(5)	(5)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle								(15)	(15)
Capitaux propres au 31 décembre 2015	100	714	2 295	(168)	2	539	3 482	13	3 495
Affectation du résultat de l'exercice précédent			539			(539)			
Capitaux propres au 1 janvier 2016	100	714	2 834	(168)	2		3 482	13	3 495
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres					(17)		(17)	(9)	(26)
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					(4)		(4)		(4)
Différences de conversion				(13)			(13)	1	(12)
Résultat de la période avant affectation						275	275	10	285
Résultat global de la période				(13)	(21)	275	241	2	243
Distribution de la période								(12)	(12)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle								9	9
Capitaux propres au 30 juin 2016	100	714	2 834	(181)	(19)	275	3 723	12	3 735

- (1) Le capital social de RCI Banque SA de 100 millions d'euros est composé de 1.000.000 actions ordinaires de 100 euros entièrement libérées – 999 994 actions ordinaires étant détenues par Renault s.a.s.
- (2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.
- (3) Le solde des écarts de conversion constaté au 30 juin 2016 concerne principalement l'Argentine, le Brésil et le Royaume Uni. Au 31 décembre 2015, il concernait le Brésil, l'Argentine, le Royaume Uni et la Corée du Sud.
- (4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des titres disponibles à la vente pour -10,1 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour -9,4 M€ à fin juin 2016.

(*) Les comptes 2014 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 3 des Etats financiers consolidés du rapport annuel 2015.

Les capitaux propres d'ouverture au premier janvier 2015 ont été retraités des impacts IFRIC 21 pour un montant de +4,4 millions d'euro.
Les capitaux propres au 30 juin 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 3.D du présent document.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	06/2016	06/2015 Retraité*	12/2015
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	275	247	539
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3	3	5
Dotations nettes aux provisions	35	(4)	27
Part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises	(4)	(2)	(4)
Produits et charges d'impôts différés	3	(8)	(18)
Pertes et gains nets des activités d'investissement		(1)	
Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	10	16	34
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	4	72	(18)
Capacité d'autofinancement	326	323	565
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	(63)	(143)	76
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	(11)	(66)	102
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	108	(41)	406
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	5	(139)	(73)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	103	98	479
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 929)	(1 331)	(225)
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur la clientèle	(3 821)	(1 808)	(3 860)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur la clientèle	1 892	477	3 635
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	317	1 660	1 260
- Encaissements / décaissements liés au portefeuille de titres de placements	(112)	(80)	99
- Encaissements / décaissements liés aux dettes représentées par des titres	557	1 757	1 167
- Encaissements / décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(128)	(17)	(6)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	217	(284)	(170)
Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(1 287)	4	1 271
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	(1 023)	185	1 912
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(10)	(16)	(16)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(3)	(7)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(15)	(19)	(23)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(12)	(414)	(419)
- Remboursement d'instruments de capital et emprunts subordonnés		(250)	(250)
- Dividendes versés	(12)	(164)	(169)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(12)	(414)	(419)
Effet des var. des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)	2	2	(43)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)	(1 048)	(246)	1 427
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	2 382	956	955
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	1 937	466	465
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	445	490	490
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	1 334	710	2 382
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	843	351	1 937
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	863	693	650
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(372)	(334)	(205)
Variation de la trésorerie nette	(1 048)	(246)	1 427

(*) Les comptes de juin 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 3.D

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

RCI Banque S.A, société mère du groupe, est une société anonyme à conseil d'administration, au capital de 100 000 000 euros entièrement libéré, entreprise soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires des établissements de crédit, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° SIREN 306 523 358.

Le siège social de RCI Banque S.A est situé au 14, avenue du Pavé-Neuf, 93168 Noisy-le-Grand CEDEX.

RCI Banque S.A a pour principale activité le financement des marques de l'Alliance.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du groupe RCI Banque S.A au 30 juin portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint.

1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes semestriels consolidés condensés du groupe RCI Banque au 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016 qui autorisera leur publication.

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2015, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 8 février 2016 et approuvés à l'Assemblée Générale du 20 mai 2016. Cette dernière a proposé de ne pas distribuer de dividendes sur le résultat 2015.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

2. FAITS MARQUANTS

Evolution du périmètre de consolidation en 2016

Fusion par absorption de Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI Brasil par Banco RCI Brasil S.A en février 2016. Il n'y a pas eu de modification dans la méthode de consolidation de la société absorbante.

Filiales étrangères n'ayant pas conclu de convention fiscale avec la France

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L.511-45 du code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la Société RCI Servicios Colombia S.A à hauteur de 95%. L'activité de cette dernière consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. Au 30 juin 2016 son résultat s'élève à 0,722 M€

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 sont établis selon les principes de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers au 31 décembre 2015.

Les états financiers du groupe RCI Banque arrêtés au 31 décembre 2015 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2015 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes. A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.

A – Evolutions des principes comptables

Le groupe RCI Banque applique les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2016.

Parmi ces textes, seul l'amendement d'IAS 19 « Régimes à prestations définies – Cotisations des membres du personnel » portant sur la façon d'intégrer les cotisations reçues des salariés dans le calcul des coûts des services rendus, concerne le groupe. D'application rétrospective, cet amendement est sans impact significatif.

Par ailleurs, le groupe étudie actuellement la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS applicables prochainement.

Nouvelles normes IFRS non adoptées par l'Union Européenne		Date d'application selon l'IASB
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾
IFRS 16	Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019 ⁽¹⁾

(1) Application par anticipation possible.

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », regroupe les trois phases suivantes : classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture. La macro-couverture fait l'objet d'un projet séparé par l'IASB. La norme IFRS 9 dont la date d'application obligatoire est fixée au 1er janvier 2018 n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne au 30 juin 2016. Son impact sur les états financiers de RCI Banque est en cours d'analyse.

Les modifications apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels : les prêts et les titres de dette qui ne sont pas considérés comme « basiques » au sens de la norme (Solely Payments of Principal and Interest) seront ainsi mesurés à la juste valeur par résultat tandis que les prêts et titres de dette « basiques » seront mesurés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres en fonction du modèle de gestion de ces actifs. La classification des passifs financiers est quasiment inchangée, à l'exception des passifs évalués à la juste valeur sur option au titre du risque de crédit propre.
- un modèle unique de dépréciation du risque de crédit : IFRS 9 permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un modèle de provisionnement prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues ;
 - o Le nouveau modèle de dépréciation imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan.
 - o Les pertes de crédit attendues à maturité devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture : le modèle d'IFRS 9 a pour objectif de mieux refléter la gestion des risques, notamment en élargissant les instruments de couverture éligibles. Dans l'attente d'une future norme relative à la macro-couverture, IFRS 9 permet de maintenir les règles actuelles (IAS 39) de la comptabilité de couverture à toutes ses relations de couvertures ou seulement aux relations de macro-couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. Elles visent à permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'incidence du risque de crédit sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs.

Conscient de l'enjeu majeur que la norme IFRS 9 représente pour les institutions bancaires, le groupe RCI Banque a lancé son projet IFRS 9 au cours du dernier trimestre 2015. Il s'agit d'une structure projet commune aux filières Risque et Finance. Les premiers travaux ont porté essentiellement à ce stade sur les principes de classement et d'évaluation, la revue des instruments financiers actuellement utilisés au regard de ces principes et enfin sur la définition de la méthodologie du nouveau modèle de provisionnement.

Le 8 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec les clients ». Cette norme remplacera les normes IAS 11 et IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées. Les travaux d'analyse de l'application de cette norme sont en cours. La norme pourrait avoir notamment des impacts sur les modalités de reconnaissance des revenus relatifs aux contrats contenant plusieurs obligations de performance avec des prix de transaction ayant une composante variable. Cependant, le groupe n'anticipe pas à ce stade d'impacts significatifs.

Le 16 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplacera la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, côté preneur, la distinction précédemment faite entre les contrats de location simple et les contrats de location financement. Selon IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une dette financière représentative de l'obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est amorti et l'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux implicite du contrat de location s'il peut être facilement déterminé ou au taux d'emprunt marginal sinon.

Cette norme est en revanche très proche de la norme existante pour le traitement des contrats de location côté bailleur.

B. Estimations et jugements

Les principales zones de jugements et d'estimations pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2016 sont identiques à celles détaillées dans la note 3-B de l'annexe aux comptes annuels 2015.

C. Changements de présentation

Le groupe a procédé à un changement de présentation en 2016 portant sur le classement des impôts qui répondent à la définition d'un impôt calculé sur un résultat intermédiaire net au sens de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » parmi les impôts courants au compte de résultat et au bilan.

Ce reclassement concerne la CVAE des entités françaises.

D. Comptes retraités de Juin 2015 :

A la suite d'une correction d'erreur relative à l'étalement des commissions d'assurance chez RCI Banque SA Sucursal en España, les comptes consolidés de Juin 2015 ont été retraités.

Jusqu'en 2014, certaines commissions de distribution des contrats étaient enregistrées à tort directement au résultat au lieu d'être reconnues sur la durée de vie des contrats.

Le tableau ci-dessous présente l'impact des retraitements sur les différents postes des états financiers de la période comparative de Juin 2015 :

Ligne concernée	Montant retraité en MEUR 06/2015	Etats ou notes concernées
Créances d'impôt différé	+ 4	NA
Compte de régularisation passif	+ 13	NA
Capitaux propres	- 9	Tableau de variation des capitaux propres
- Dont réserves consolidées	- 10	
- Dont résultat net	+ 1	
Produits et charges nets des autres activités : Produits accessoires aux contrats de financement	+ 1	Compte de résultat consolidé et note 20
Résultat net	+ 1	Compte de résultat consolidé Etat de résultat global consolidé Tableau de flux de trésorerie consolidé

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

Liquidité

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès. L'extension à 7 ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe s'est présenté sur les marchés obligataires dans des devises multiples (USD, GBP, CHF, BRL, ARS, KRW, MAD, etc.), que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner le développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 et désormais déployée dans quatre pays, vient compléter cette diversification et permet à l'entreprise de s'adapter aux exigences de liquidité résultant des normes Bâle 3.

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque** : Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement** : Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité** : L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de cash, d'actifs hautement liquides (HQLA), d'actifs financiers, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne et de lignes bancaires confirmées. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert** : Le refinancement des entités européennes du Groupe est principalement assuré par la Trésorerie Groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress** : Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de *backtestings* réguliers.
- **Plan d'urgence** : Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

Risque au titre de l'activité de crédit

Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis de maintenir la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de *stress tests* mis à jour trimestriellement sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprises). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans un environnement en évolution permanente, RCI Banque a pour objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

RCI Banque revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit non commercial

Le risque de contrepartie bancaire résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts à court terme, et des opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés.

Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. RCI Banque porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), RCI Banque investit désormais en actifs liquides essentiellement libellés en EUR et GBP et tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts en Banque Centrale et de titres émis par des états ou des émetteurs supranationaux européens détenus en direct. La durée du portefeuille de titres est inférieure à un an.

En complément, RCI Banque a également investi dans un fonds dont l'actif est constitué de titres de dettes émis par des agences et souverains européens et des émetteurs supranationaux. L'objectif de sensibilité moyenne au risque de crédit est de 7 ans avec une limite à 9 ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de 2 ans.

Risques et incertitudes principales sur le second semestre 2016

Au cours du premier semestre 2016, la BCE (Banque Centrale Européenne) a poursuivi sa politique monétaire expansionniste alors que la FED (Federal Reserve) a suspendu provisoirement son cycle de resserrement des taux entamé en décembre 2015. Malgré de bons chiffres de croissance et d'emploi aux Etats-Unis, cette dernière a préféré attendre avant toute nouvelle action en raison des politiques monétaires très accommodantes menées par la BCE et la Banque du Japon et des incertitudes relatives à la situation internationale : croissance dans les pays émergents et référendum sur la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne.

Au mois de mars 2016, la BCE a annoncé une nouvelle série de mesures de politiques monétaires destinées à soutenir la reprise européenne et à relancer l'inflation. Les taux directeurs ont été réduits à leur plus bas historique, la fourchette basse passant à -0,40%. La BCE a lancé une nouvelle série d'injections de liquidités à long terme sous forme de TLTRO (Targeted Longer-Term Refinancing Operations). En complément, la banque centrale a lancé un programme d'achats de titres portant sur des obligations émises par des entreprises européennes (Corporate Sector Purchase Program).

Au cours des derniers jours de juin, les marchés ont connu une forte volatilité suite au vote des Britanniques en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Les spreads des obligations émises par RCI Banque ont, pour leur part, connu un premier semestre contrasté. Après un

écartement brutal début janvier dans un contexte d'attention des investisseurs aux émissions de polluants du secteur automobile, ils ont amorcé une phase de décrue qui s'est fortement accélérée à l'annonce du programme d'achats d'obligations privées par la BCE. Leurs niveaux en fin de semestre étaient comparables à ceux de la fin du premier semestre 2015 et proches des plus bas historiques.

RCI Banque devrait bénéficier dans la zone euro d'un environnement de taux bas et d'un accès à la liquidité dans des conditions restant attractives pour réaliser son programme d'emprunts au cours du second semestre.

5. REFINANCEMENT

Au cours du premier semestre, RCI Banque a lancé trois émissions obligataires sous format public. La première, d'une durée de 3 ans et d'un montant de 500 M€, portait un coupon à taux variable. La transaction suivante, d'un montant de 600 M€, est la troisième émission à sept ans et vient ainsi confirmer l'accès de l'entreprise à des maturités longues. La dernière, d'un montant de 750 M€ et d'une durée de trois ans et un mois, porte un coupon de 0,375%, le plus bas jamais payé par le groupe en Euro. En parallèle, un placement privé d'une durée de deux ans et d'un montant de 300 M€ a été réalisé.

Par ailleurs, RCI Banque a réalisé une titrisation publique adossée à des crédits automobiles allemands et dont 500 M€ ont été placés auprès d'investisseurs. Cette transaction remplace une opération datant de 2013, en cours d'amortissement depuis 2014.

Cette alternance de maturités, de types de coupons et de formats d'émission s'inscrit dans la stratégie de diversification des sources de financement poursuivie depuis plusieurs années par le groupe et permet de toucher le plus grand nombre d'investisseurs.

Hors d'Europe, les entités du groupe au Brésil, en Corée du Sud, au Maroc et en Argentine ont également emprunté sur leurs marchés obligataires domestiques.

Les dépôts de la clientèle particulière progressent de 4,8 Md€ sur un an et atteignent 11,8 Md€ au 30 juin, représentant 34,1% des encours, ce qui correspond à l'objectif de l'entreprise de disposer de dépôts clientèle représentant environ un tiers des financements accordés à ses clients.

Ces ressources, auxquelles s'ajoutent, sur le périmètre Europe, 4,1 Md€ de lignes bancaires confirmées non tirées, 2,6 Md€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE, 1,1 Md€ d'actifs hautement liquides (HQLA) ainsi que des actifs financiers à court terme pour un montant de 0,3 Md€, permettent à RCI Banque d'assurer le maintien des financements accordés à ses clients pendant plus de 11 mois sans accès à la liquidité extérieure.

6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Conformément à la réglementation prudentielle bancaire qui transpose en droit français la Directive 2013/36/UE concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CRD IV) et le règlement (UE) 575/2013, le groupe RCI Banque est soumis au respect du ratio de solvabilité et des ratios relatifs à la liquidité, la division des risques ou les équilibres de bilan (ratio de levier).

Au 30 juin 2016, les ratios calculés ne mettent pas en évidence un non-respect des exigences réglementaires.

7. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 : Secteurs opérationnels

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2016
Encours productif moyen	23 427	7 917		31 344
Produit net bancaire	554	106	38	698
Résultat brut d'exploitation	388	86		474
Résultat d'exploitation	350	77		427
Résultat avant impôts	350	77	4	431

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2015
Encours productif moyen	21 363	6 885		28 248
Produit net bancaire	1 064	199	99	1 362
Résultat brut d'exploitation	738	161	34	933
Résultat d'exploitation	654	152	34	840
Résultat avant impôts	654	152	38	844

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2015
Encours productif moyen	20 682	6 891		27 573
Produit net bancaire	528	100	47	675
Résultat brut d'exploitation	368	82	13	463
Résultat d'exploitation	326	82	13	421
Résultat avant impôts	324	82	17	423

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

Note 2 : Instruments dérivés

En millions d'euros	06/2016		12/2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	49	33	48	32
Instruments dérivés de taux		1		1
Instruments dérivés de change	49	27	48	27
Autres instruments dérivés		5		4
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	193	62	326	36
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur	177	21	292	23
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	16	41	34	13
Total des instruments dérivés (*)	242	95	374	68
		7		4

(*) Dont entreprises liées

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 06/2016	Dt entreprises liées
Couverture du risque de change					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	1 482			1 482	
Achats	1 499			1 499	
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Prêts	24			24	
Emprunts	24			24	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	419	721		1 140	143
Emprunts	437	643		1 080	150
Couverture du risque de taux					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	4 140	5 672	1 000	10 812	
Emprunteurs	4 140	5 672	1 000	10 812	

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2015	Dt entreprises liées
Couverture du risque de change					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	2 215			2 215	
Achats	2 224			2 224	
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Prêts	12			12	
Emprunts	12			12	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	694	863		1 557	108
Emprunts	606	769		1 375	130
Couverture du risque de taux					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	3 345	6 443	900	10 688	
Emprunteurs	3 345	6 443	900	10 688	

Note 3 : Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Actifs financiers disponibles à la vente	738	635
Effets publics et valeurs assimilées	461	411
Titres à revenus variables	103	103
Obligations et autres titres à revenus fixes	174	121
Autres actifs financiers	18	8
Participations dans les sociétés non consolidées	18	8
Total des actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers (*)	756	643
(*) Dont entreprises liées	18	8

Note 4 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances à vue sur les établissements de crédit	863	650
Comptes ordinaires débiteurs	816	626
Prêts au jour le jour	47	24
Créances à terme sur les établissements de crédit	197	201
Comptes et prêts à terme	196	199
Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	1	1
Créances rattachées		1
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)	1 060	851
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>150</i>	<i>130</i>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les comptes courants bancaires détenus par les fonds commun de titrisation contribuent pour partie au rehaussement de crédit des fonds. Ils s'élevaient à 520 millions d'euros à fin juin 2016 et sont classés parmi les comptes ordinaires débiteurs.

Les opérations de prêt au jour le jour avec les Banques Centrales figurent dans la rubrique « Caisse et Banques Centrales ».

Note 5 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Prêts et créances sur la clientèle	35 068	31 579
Opérations avec la clientèle	27 093	24 709
Opérations de location financière	7 975	6 870
Opérations de location opérationnelle	652	558
Total opérations avec la clientèle et assimilées	35 720	32 137

Au 30 juin 2016, 733 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 628 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2016, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 338 millions d'euros contre 237 millions au 30 juin 2015.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 30 juin 2016, cette participation s'élève à 242 millions d'euros contre 213 millions d'euros au 30 juin 2015.

La valeur brute des encours restructurés, suite à l'ensemble des mesures et de concessions envers les clients emprunteurs qui rencontrent (ou sont susceptibles à l'avenir de rencontrer) des difficultés financières, s'élève à 118 millions d'euros et est dépréciée à hauteur de 41 millions d'euros au 30 juin 2016.

5.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances sur la clientèle	27 502	25 216
Affacturage	820	636
Autres créances commerciales	1	1
Autres crédits à la clientèle	25 970	23 620
Comptes ordinaires débiteurs	238	276
Créances douteuses et compromises	473	683
Créances rattachées sur clientèle	69	46
Autres crédits à la clientèle	36	33
Comptes ordinaires débiteurs	26	3
Créances douteuses et compromises	7	10
Eléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	78	15
Etalement des frais de dossiers et divers	(28)	(43)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(469)	(423)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	575	481
Dépréciation des créances sur la clientèle	(556)	(568)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(215)	(184)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(304)	(350)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(37)	(34)
Total net des créances sur la clientèle	27 093	24 709

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

5.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances sur opérations de location financière	8 059	6 970
Crédit-bail et location longue durée	7 954	6 858
Créances douteuses et compromises	105	112
Créances rattachées sur opérations de location financière	7	7
Crédit-bail et location longue durée	5	5
Créances douteuses et compromises	2	2
Eléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	(6)	(15)
Etalement des frais de dossiers et divers	(16)	(13)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(111)	(100)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	121	98
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(85)	(92)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(12)	(11)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(72)	(80)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(1)	(1)
Total net des créances sur opérations de location financière	7 975	6 870

5.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Immobilisations données en location	664	564
Valeur brute des immobilisations données en location	785	656
Amortissements sur immobilisations données en location	(121)	(92)
Créances sur opérations de location opérationnelle	4	4
Créances rattachées	1	1
Créances saines	6	5
Créances douteuses et compromises	1	1
Produits et charges restant à étaler	(4)	(3)
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(16)	(10)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(16)	(10)
Total net des opérations de location opérationnelle	652	558

Note 6 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2016
Valeur brute	26 906	9 110	361	36 377
Créances saines	26 472	8 959	358	35 789
Créances douteuses	157	118	2	277
Créances compromises	277	33	1	311
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>1,61%</i>	<i>1,66%</i>	<i>0,83%</i>	<i>1,62%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(405)	(125)	(1)	(531)
Dépréciation créances saines	(86)	(69)		(155)
Dépréciation créances douteuses	(94)	(23)	(1)	(118)
Dépréciation créances compromises	(225)	(33)		(258)
Dépréciation collective sectorielle	(40)	(86)		(126)
Dépréciation des créances	(9)	(86)		(95)
Risque pays	(31)			(31)
Total des valeurs nettes (*)	26 461	8 899	360	35 720

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées) 25 733 225 983

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2015
Valeur brute	24 209	8 244	354	32 807
Créances saines	23 737	7 911	351	31 999
Créances douteuses	159	297	2	458
Créances compromises	313	36	1	350
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>1,95%</i>	<i>4,04%</i>	<i>0,85%</i>	<i>2,46%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(425)	(135)	(1)	(561)
Dépréciation créances saines	(74)	(57)		(131)
Dépréciation créances douteuses	(96)	(42)	(1)	(139)
Dépréciation créances compromises	(255)	(36)		(291)
Dépréciation collective sectorielle	(40)	(69)		(109)
Dépréciation des créances	(9)	(69)		(78)
Risque pays	(31)			(31)
Total des valeurs nettes (*)	23 744	8 040	353	32 137

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées) 15 628 254 897

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe principalement les comptes acheteurs et ordinaires avec les concessionnaires et le groupe Renault.

La provision pour risque pays concerne essentiellement l'Argentine, le Brésil, et dans une moindre mesure le Maroc et la Roumanie.

Note 7 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances d'impôts et taxes fiscales	405	315
Créances d'impôts courants	20	21
Créances d'impôts différés	87	105
Créances fiscales hors impôts courants	298	189
Comptes de régularisation et actifs divers	756	623
Créances sociales	1	
Autres débiteurs divers	232	166
Comptes de régularisation actif	49	33
Valeurs reçues à l'encaissement	323	288
Part des réassureurs dans les provisions techniques	151	136
Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)	1 161	938
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>136</i>	<i>94</i>

Note 8 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre**8.1 - Banques centrales**

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Comptes et emprunts à terme	1 500	1 500
Dettes rattachées		1
Total Banques centrales	1 500	1 501

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque de France (3G) s'élève au 30 juin 2016 à 4 830 M€, soit 645 M€ en créances privées et 4 185 M€ en titres des véhicules de titrisations.

8.2 - Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Dettes à vue envers les établissements de crédit	372	205
Comptes ordinaires créditeurs	12	21
Emprunts au jour le jour		52
Autres sommes dues	360	132
Dettes à terme envers les établissements de crédit	1 395	1 228
Comptes et emprunts à terme	1 289	1 148
Dettes rattachées	106	80
Total des dettes envers les établissements de crédit	1 767	1 433

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

8.3 - Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Comptes créditeurs de la clientèle	12 569	10 885
Comptes ordinaires créditeurs	159	83
Comptes créditeurs à terme	589	571
Comptes d'épargne - Livrets ordinaires	8 263	7 330
Dépôts à terme de la clientèle	3 558	2 901
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	79	48
Autres sommes dues à la clientèle	33	35
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	3	10
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme	1	
Dettes rattachées sur comptes d'épargne - Livrets ordinaires	15	2
Dettes rattachées sur dépôts à terme de la clientèle	27	1
Total des dettes envers la clientèle (*)	12 648	10 933

(*) Dont entreprises liées

681

600

Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque par le constructeur Renault pour un montant de 550 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Groupe.

RCI Banque a lancé son activité d'épargne en février 2012 en France, en février 2013 en Allemagne, en avril 2014 en Autriche et en juin 2015 au Royaume-Uni, en commercialisant des comptes sur livrets ainsi que des dépôts à terme.

8.4 - Dettes représentées par un titre

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Titres de créances négociables (1)	1 557	1 662
Certificats de dépôt	783	1 149
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	618	261
BMTN et assimilés	128	228
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	28	24
Autres dettes représentées par un titre (2)	3 240	2 776
Autres dettes représentées par un titre	3 239	2 775
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	1	1
Emprunts obligataires et assimilés	13 236	13 096
Emprunts obligataires	13 091	12 886
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	145	210
Total des dettes représentées par un titre (*)	18 033	17 534
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>155</i>	<i>156</i>

- (1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par RCI Banque S.A., Banco RCI Brasil S.A. et Diac S.A.
- (2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation allemande (RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland), britannique (RCI Financial Services Ltd), française (Diac S.A.), brésilienne (Banco RCI Brasil S.A.) et italienne (RCI Banque Succursale Italiana).

Note 9 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Dettes d'impôts et taxes fiscales	383	423
Dettes d'impôts courants	88	79
Dettes d'impôts différés	287	324
Dettes fiscales hors impôts courants	8	20
Comptes de régularisation et passifs divers	1 344	1 274
Dettes sociales	37	40
Autres créditeurs divers	1 043	1 011
Comptes de régularisation passif	258	216
Comptes d'encaissement	6	7
Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)	1 727	1 697
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	283	282

Note 10 : Provisions

En millions d'euros	12/2015	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	06/2016
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	317	112	(11)	(69)	4	353
Provisions pour risques de litiges	10	2		(1)	1	12
Provisions techniques des contrats d'assurance	288	108	(10)	(63)	(1)	322
Autres provisions	19	2	(1)	(5)	4	19
Provisions sur opérations non bancaires	83	17	(2)	(1)	11	108
Provisions pour engagements de retraite et ass.	40	3	(2)		5	46
Provisions pour restructurations	1					1
Provisions pour risques fiscaux et litiges	39	13			6	58
Autres provisions	3	1		(1)		3
Total des provisions	400	129	(13)	(70)	15	461

() Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les autres provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des captives d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. La provision technique d'assurance s'élève à 322 M€ à fin juin 2016.

Les provisions pour restructurations à fin juin 2016 de 1 M€ concernent principalement l'Espagne.

Les provisions pour risques fiscaux et litiges sur opérations bancaires comprennent notamment celle de la succursale allemande (RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland) qui s'élève à 5 M€ à fin juin 2016 contre 6 M€ à 31

décembre 2015 après une reprise sans consommation de 1 M€ au titre des frais de dossiers abusifs. Les provisions restantes concernent les frais des dossiers facturés aux sociétés commerciales.

Note 11 : Dépréciations et provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2015	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	06/2016
			Utilisées	Non Utilisées		
Dépréciations sur opérations bancaires	670	171	(105)	(72)	(7)	657
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	561	150	(105)	(70)	(5)	531
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	109	21		(2)	(2)	126
Provisions sur opérations non bancaires	5	1				6
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	5	1				6
Provisions sur opérations bancaires	10	2		(1)	1	12
Provisions pour risques de litiges	10	2		(1)	1	12
Total couverture des risques de contreparties	685	174	(105)	(73)	(6)	675

(*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

Note 12 : Dettes subordonnées

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Titres participatifs	12	12
Total des dettes subordonnées	12	12

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac SA comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100% et 130% du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6.5%.

Note 13 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 06/2016
Actifs financiers	10 385	11 987	15 210	387	37 969
Caisse et Banques centrales	843				843
Instruments dérivés	21	48	147	26	242
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	168	299	168	121	756
Prêts et créances sur les établissements de crédit	909		151		1 060
Prêts et créances sur la clientèle	8 444	11 640	14 744	240	35 068
Passifs financiers	12 159	5 327	14 106	2 463	34 055
Banques centrales	500		1 000		1 500
Instruments dérivés	3	48	44		95
Dettes envers les établissements de crédit	654	615	498		1 767
Dettes envers la clientèle	8 969	1 359	1 770	550	12 648
Dettes représentées par un titre	2 033	3 305	10 794	1 901	18 033
Dettes subordonnées				12	12

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2015
Actifs financiers	10 989	10 561	13 500	334	35 384
Caisse et Banques centrales	1 937				1 937
Instruments dérivés	46	137	167	24	374
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	275	196	62	110	643
Prêts et créances sur les établissements de crédit	720		131		851
Prêts et créances sur la clientèle	8 011	10 228	13 140	200	31 579
Passifs financiers	11 035	4 554	14 060	1 832	31 481
Banques centrales		1	1 500		1 501
Instruments dérivés	9	29	30		68
Dettes envers les établissements de crédit	390	566	477		1 433
Dettes envers la clientèle	7 635	984	1 764	550	10 933
Dettes représentées par un titre	3 001	2 974	10 289	1 270	17 534
Dettes subordonnées				12	12

Les emprunts Banque Centrale correspondent aux opérations de financement à Long terme (TLTRO) qui ont été introduites fin 2014 et progressivement utilisées par RCI Banque.

**Note 14 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7 et d'IFRS 13)
et décomposition par niveau des actifs et des passifs à la juste valeur**

En millions d'euros - 30/06/2016	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	37 969	738	2 145	35 124	38 007	38
Caisse et Banques centrales	843		843		843	
Instruments dérivés	242		242		242	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	756	738		18	756	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 060		1 060		1 060	
Prêts et créances sur la clientèle	35 068			35 106	35 106	38
Passifs financiers	34 055	12	34 239		34 251	(196)
Banques centrales	1 500		1 500		1 500	
Instruments dérivés	95		95		95	
Dettes envers les établissements de crédit	1 767		1 800		1 800	(33)
Dettes envers la clientèle	12 648		12 648		12 648	
Dettes représentées par un titre	18 033		18 196		18 196	(163)
Dettes subordonnées	12	12			12	

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Les actifs financiers disponibles à la vente classés en niveau 3 correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées. Les actifs financiers disponibles à la vente classés en niveau 1 correspondent principalement à des bons du Trésor et OPCVM éligibles aux HQLA (actifs liquides de haute qualité) du ratio de liquidité court terme LCR (Liquidity Coverage ratio).

En millions d'euros - 31/12/2015	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	35 384	635	3 162	31 615	35 412	28
Caisse et Banques centrales	1 937		1 937		1 937	
Instruments dérivés	374		374		374	
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	643	635		8	643	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	851		851		851	
Prêts et créances sur la clientèle	31 579			31 607	31 607	28
Passifs financiers	31 481	12	31 532		31 544	(63)
Banques centrales	1 501		1 501		1 501	
Instruments dérivés	68		68		68	
Dettes envers les établissements de crédit	1 433		1 426		1 426	7
Dettes envers la clientèle	10 933		10 933		10 933	
Dettes représentées par un titre	17 534		17 604		17 604	(70)
Dettes subordonnées	12	12			12	

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments.

Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

Les titres en niveau 3 correspondent aux titres de participations non consolidés pour lesquels il n'existe pas de cotation.

- Prêts et créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

- Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque des émissions sur le marché secondaire contre 3 mois.

Note 15 : Accords de compensation et autres engagements similaires

Convention cadre relative aux opérations sur instruments financiers à terme et accords similaires

Le groupe RCI Banque négocie ses contrats d'instruments dérivés à terme sous les conventions-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et de la FBF (Fédération Bancaire Française).

La survenance d'un cas de défaut donne à la partie non défaillante le droit de suspendre l'exécution de ses obligations de paiement et au paiement ou à la réception d'un solde de résiliation pour l'ensemble des transactions résiliées.

Les conventions-cadre ISDA et FBF ne répondent pas aux critères de compensation dans les états financiers. Le groupe RCI Banque ne dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés uniquement en cas de défaut ou d'évènement de crédit.

Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers

En millions d'euros - 30/06/2016	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	1 166		1 166	44	688		434
Dérivés	242		242	44			198
Créances de financements Réseau (1)	924		924		688		236
Passifs	95		95	44			51
Dérivés	95		95	44			51

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 629 M€ à celles du groupe Renault Retail Groupe, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 540 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 7.3) et pour 295 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 148 M€ par nantissement des lettras de cambio souscrites par les concessionnaires.

En millions d'euros - 31/12/2015	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	1 278		1 278	49	681		548
Dérivés	374		374	49			325
Créances de financements Réseau (1)	904		904		681		223
Passifs	68		68	49			19
Dérivés	68		68	49			19

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 547 M€ à celles du groupe Renault Retail Groupe, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 542 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 7.3) et pour 357 M€ aux concessionnaires financés par Companhia de Credito, Financiamento e Investimento RCI Brasil, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 139 M€ par antissement des lettras de cambio souscrites par les concessionnaires.

Note 16 : Engagements donnés

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Engagements de financement	2 219	1 952
Engagements en faveur de la clientèle	2 219	1 952
Engagements de garantie	54	46
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	37	41
Engagements d'ordre de la clientèle	17	5
Autres engagements donnés	27	
Engagements sur locations mobilières et immobilières	27	
Total des engagements donnés (*)	2 300	1 998

(*) Dont entreprises liées

47

6

Les autres engagements donnés correspondent pour 6 M€ aux engagements donnés sur locations mobilières et pour 21 M€ aux engagements donnés sur locations immobilières.

Note 17 : Engagements reçus

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Engagements de financement	4 533	4 492
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 533	4 492
Engagements de garantie	9 369	8 629
Engagements reçus d'établissements de crédit	165	146
Engagements reçus de la clientèle	4 814	4 565
Engagements de reprise reçus	4 390	3 918
Total des engagements reçus (*)	13 902	13 121
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>3 116</i>	<i>2 893</i>

RCI Banque dispose au 30 juin 2016 de 4 524 millions d'euros de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 2 577 millions d'euros de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

La majeure partie des engagements reçus des parties liées concerne les engagements de reprise convenus avec les constructeurs dans le cadre de la location financière.

Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance-crédit, garanties personnelles et autres.

Note 18 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Intérêts et produits assimilés	1 109	1 141	2 266
Opérations avec les établissements de crédit	14	9	22
Opérations avec la clientèle	825	837	1 660
Opérations de location financière	224	236	465
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	40	58	110
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	6	1	9
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(209)	(189)	(388)
Opérations avec la clientèle	(170)	(157)	(322)
Opérations de location financière	(39)	(32)	(66)
Total des intérêts et produits assimilés (*)	900	952	1 878
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>279</i>	<i>271</i>	<i>545</i>

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Opérations avec les établissements de crédit	(73)	(97)	(174)
Opérations avec la clientèle	(75)	(51)	(114)
Opérations de location financière			(1)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(9)	(12)	(16)
Charges sur dettes représentées par un titre	(215)	(276)	(537)
Autres intérêts et charges assimilés	(6)	(10)	(19)
Total des intérêts et charges assimilés (*)	(378)	(446)	(861)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(12)</i>	<i>(15)</i>	<i>(31)</i>

Note 20 : Produits et charges nets des autres activités

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Autres produits d'exploitation bancaire	510	474	936
Prestations accessoires aux contrats de financement	147	165	313
Produits des activités de services	228	196	404
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	52	46	91
dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles	8	6	13
Opérations de location opérationnelle	64	40	95
Autres produits d'exploitation bancaire	19	27	33
dont reprise de provisions pour risques bancaires	7	15	18
Autres charges d'exploitation bancaire	(339)	(312)	(600)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(63)	(64)	(129)
Coûts des activités de services	(110)	(98)	(198)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(64)	(50)	(103)
dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles	(23)	(10)	(24)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(52)	(45)	(83)
Opérations de location opérationnelle	(42)	(27)	(61)
Autres charges d'exploitation bancaire	(8)	(28)	(26)
dont dotation aux provisions pour risques bancaires	(3)	(1)	(3)
Autres produits et charges d'exploitation	2	2	5
Autres produits d'exploitation	8	9	23
Autres charges d'exploitation	(6)	(7)	(18)
Total des produits et charges nets des autres activités (*)	173	164	341

(*) Dont entreprises liées

1

(1)

1

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

Note 21 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Frais de personnel	(117)	(113)	(232)
Rémunération du personnel	(77)	(78)	(156)
Charges de retraites et assimilées	(9)	(8)	(17)
Autres charges sociales	(26)	(25)	(52)
Autres charges de personnel	(5)	(2)	(7)
Autres frais administratifs	(104)	(96)	(191)
Impôts et taxes hors IS	(24)	(23)	(29)
Loyers	(4)	(5)	(11)
Autres frais administratifs	(76)	(68)	(151)
Total des charges générales d'exploitation (*)	(221)	(209)	(423)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Note 22 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Coût du risque sur financement clientèle	(36)	(40)	(84)
Dotations pour dépréciation	(84)	(115)	(213)
Reprises de dépréciation	112	145	231
Pertes sur créances irrécouvrables	(83)	(78)	(134)
Récupérations sur créances amorties	19	8	32
Coût du risque sur financement des Réseaux	(9)		(10)
Dotations pour dépréciation	(59)	(42)	(108)
Reprises de dépréciation	52	44	113
Pertes sur créances irrécouvrables	(2)	(2)	(15)
Coût du risque sur autres activités	(2)	(2)	1
Variation de la provision pour risques pays		1	
Variation des dépréciations des autres créances	(2)	(3)	1
Total du coût du risque	(47)	(42)	(93)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 23 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Impôts exigibles	(143)	(168)	(289)
Impôts courants sur les bénéfices	(143)	(168)	(289)
Impôts différés	(3)	8	18
Impôts différés	(3)	8	18
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	(146)	(160)	(271)

Le taux effectif d'impôts du Groupe s'établit à 33,84% au 30 juin 2016 contre 37,87% au 30 juin 2015 et 32,17% au 31 décembre 2015.

Le montant de la CVAE classé en impôts courants sur les bénéfices s'élève à -5 M€

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2016 n'est intervenu entre la date de clôture et le 26 juillet 2016, date à laquelle le Conseil a arrêté les comptes.